



**DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DU CERTIFICAT DE QUALIFICATION
au tir des artifices de divertissement du groupe F4-T2 - NIVEAU 1**
(en utilisant ce formulaire le postulant est dispensé de produire une demande manuscrite)

Vous devez joindre à votre demande de renouvellement du certificat de qualification **du NIVEAU 1** :

- ◆ la preuve de votre participation (fiches de paye, attestations délivrées par l'organisateur du spectacle, carnet de tir comportant une mention de votre participation validée par le cachet de l'organisateur) au montage ou au tir **de 3 spectacles pyrotechniques sur une période maximale de 5 ans** précédant votre demande (ces spectacles doivent comporter des articles pyrotechniques classés dans les **catégories F4,T2**),
- ◆ la copie d'un justificatif de domicile (quittance électricité, téléphone fixe...)
- ◆ la copie de votre pièce d'identité (CNI, Passeport...)
- ◆ la copie de votre agrément préfectoral en cours de validité

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez consulter le site internet de la Préfecture :
www.maine-et-loire.gouv.fr

Dans la rubrique : Politiques publiques / Sécurité et protection des personnes et des biens / pyrotechnie et feux d'artifices.

Identité du Candidat	
Nom	
Prénom	
Date de naissance	Lieu
Adresse complète	téléphone : portable :
Date	signature